

Chiffres clés

La santé, c'est d'abord d'être bien informé



FEUILLET D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

Direction de santé publique du Nord-du-Québec

Juin 2018 – N° 9 ISSN 2561-3618

Migration interrégionale: plus de départs que d'arrivées en Jamésie

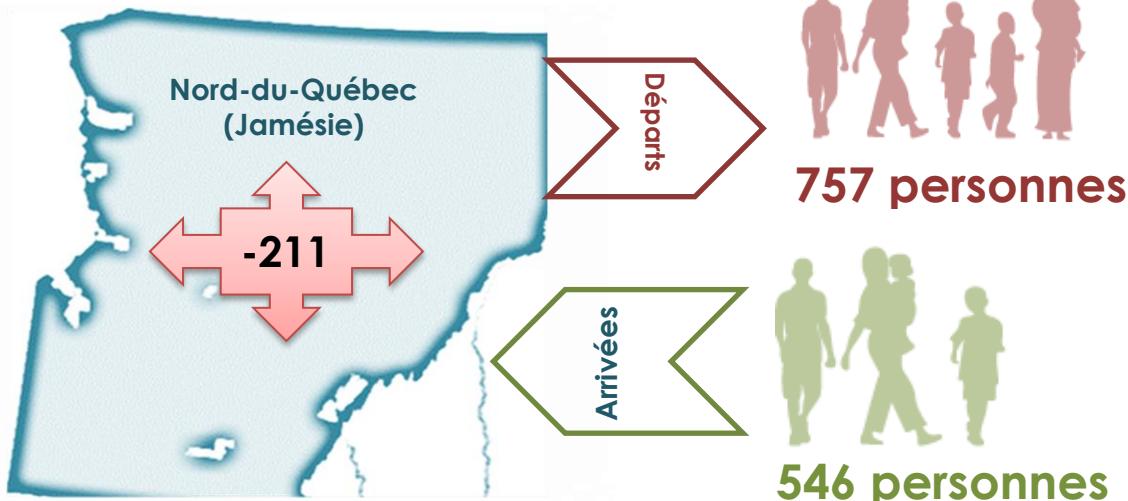
À RETENIR

- Les soldes migratoires négatifs enregistrés, depuis plus d'une décennie, illustrent le faible pouvoir d'attraction de la région et le peu d'apports de la migration interrégionale dans la dynamique démographique jamésienne.
- La Jamésie attire moins de nouveaux arrivants et seuls cinq jeunes adultes sur dix, originaires d'autres régions, arrivés à l'âge de 23 ans dans le Nord-du-Québec y demeurent encore à 33 ans.
- Les pertes migratoires interrégionales touchent très majoritairement les adolescents, les étudiants et jeunes adultes (15-34 ans) de la région.
- En 2016-2017, les échanges migratoires de la région se font principalement avec l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale et le Nord-du-Québec (Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik).

Le rôle de la migration est, de plus en plus, important dans l'évolution démographique du Québec. Cependant, les mouvements migratoires ne sont pas distribués de façon identique sur toutes les régions du Québec et la situation migratoire de la Jamésie apparaît en discordance avec ses dynamiques de développement.

1. La région est déficitaire dans les flux migratoires avec les autres régions du Québec

Arrivées, départs et solde migratoire interrégional, Nord-du-Québec, 2016-2017



Source(s) de données :

Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIFA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

- Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 1^{er} juillet 2017, la région Nord-du-Québec (Jamésie) a accueilli 546 nouveaux arrivants en provenance des autres régions du Québec, mais dans le même temps, près de 757 Jamésiens ont quitté la région.

-211

C'est le déficit migratoire enregistré par la Jamésie avec le reste du Québec entre le 1^{er} juillet 2016 et le 1^{er} juillet 2017. Cela veut dire qu'il y a plus de personnes qui ont quitté la région que de personnes qui sont arrivées durant cette période.

-184

Depuis 2007-2008, c'est le nombre moyen d'habitants que la région perd, chaque année, au profit des autres régions du Québec. Ces déficits migratoires soulignent le faible pouvoir d'attraction de la région : manque de dynamisme des milieux, éprouvant des difficultés à retenir ou renouveler une partie de leurs populations.

-1,54%

C'est l'ampleur des pertes migratoires de la région en tenant compte de la taille de la population au 1^{er} juillet 2016. Autrement dit, pour chaque 100 personnes présentes dans la région au début de la période 2016-2017, la Jamésie en a perdu 1,5 à travers les échanges migratoires internes. Ce taux net de déficit migratoire classe la Jamésie dans le peloton de tête des régions du Québec les plus défavorisées dans leurs échanges migratoires avec les autres régions en 2016-2017.

- En matière de migration interrégionale, la Jamésie échange principalement avec l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale et le Nord-du-Québec (Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik). En 2016-2017, ces quatre régions ont alimenté près des deux tiers (63%) des flux d'arrivées et de départs.

51%

C'est le taux de rétention des arrivants d'une cohorte de jeunes sur une période de 10 ans (entre 23 et 33 ans). Cela veut dire que parmi les jeunes de la cohorte de 1993 originaires d'une autre région qui vivaient dans le Nord-du-Québec à l'âge de 23 ans, 51%³ y sont encore à l'âge de 33 ans, tandis que 49% sont repartis. Ces derniers sont repartis soit dans leur région d'origine (37%), soit dans une nouvelle région de résidence (12%).

2. Une région moins attractive pour les adolescents, étudiants et jeunes adultes

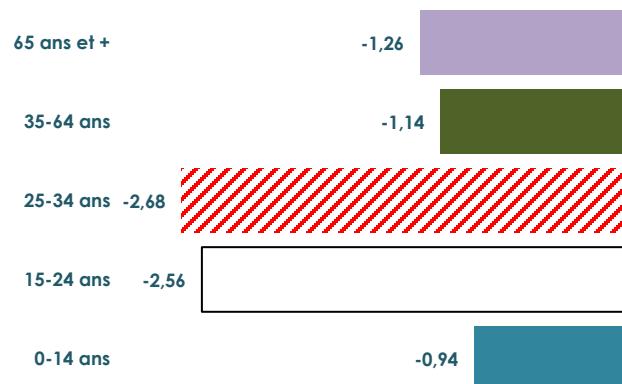
- Généralement, le phénomène migratoire suppose que certaines régions sont perdantes dans certains groupes d'âge et gagnantes dans d'autres. La Jamésie fait partie, des rares régions, qui sont perdantes dans toutes les catégories d'âge en affichant des soldes migratoires négatifs. Une situation qui persiste dans le temps.
- L'emploi est l'un des plus importants facteurs responsables de la migration. La Jamésie n'est pas en déclin économique et pourtant elle accuse un déficit migratoire interrégional dans tous ses groupes d'âge, particulièrement chez les 15-24 ans (-2,56%) et les 25-34 ans (-2,68%).

Les adolescents, les étudiants et les jeunes adultes sont les plus nombreux à réaliser une migration interrégionale en 2016-2017.

15-24 ans**25-34 ans**

La mobilité de ces groupes d'âge est généralement associée à la poursuite d'études, l'entrée sur le marché du travail, la formation d'une famille, au désir de vivre leur vie, au processus de construction identitaire.

Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Nord-du-Québec, 2016-2017



Source(s) de données :

Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIFA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
Mise à jour de l'indicateur le 8 juin 2017.

3. Des échanges déficitaires avec l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay-Lac-Saint-Jean**Abitibi-Témiscamingue**

Depuis plus d'une décennie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeurent les deux principales régions de provenance et de destination des migrants de la Jamésie.

332

Le nombre de Jamésiens qui ont quitté la région pour aller s'installer en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2016-2017.

262

C'est le nombre de personnes en provenance de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se sont installées en Jamésie en 2016-2017.

-121

La perte moyenne d'habitants que la région enregistre par an, depuis 10 ans, au profit du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-43) et de l'Abitibi-Témiscamingue (-78).

Solde migratoire de la de Jamésie avec les régions d'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2007-2008 à 2016-2017

Région	Année									
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	n									
Total	-137	-200	-148	-49	-81	-138	-136	-69	-184	-70
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-57	-109	-62	-28	-19	-71	-50	-1	-21	-13
Abitibi-Témiscamingue	-80	-91	-86	-21	-62	-67	-86	-68	-163	-57

Source(s) de données :

Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIFA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Les forces qui déclenchent les migrations interrégionales sont multiples et complexes. Parmi les pistes d'actions possibles :

- **Promouvoir une approche globale d'attractivité et de rétention plutôt qu'une approche axée sur la population active (travailleurs):** pendant longtemps, on a relié les migrations aux seules différences d'opportunités économiques (possibilités d'emplois et gros salaires). Ce postulat a fait en sorte que les politiques municipales et régionales se sont majoritairement focalisées sur les migrations de la population active (travailleurs). Il suffisait alors pour ces politiques de promouvoir le développement d'activités économiques dans nos municipalités pour favoriser les migrations internes, par conséquent, un certain dynamisme de nos territoires en termes de population et de développement. On se rend compte aujourd'hui que malgré son dynamisme économique et ses opportunités d'emplois, la région reste moins attractive avec un fort déficit migratoire. La recherche d'un environnement offrant une diversité de services, de loisirs et de produits de consommation, accompagner le conjoint ou la conjointe, les enfants, les études et formations, le tourisme, mariage, etc. sont autant de raisons qui poussent à migrer. L'attractivité de nos municipalités dépendra de leur capacité à prendre en compte le fait que le travail n'est pas la seule cause de migration et à coupler les deux dimensions de l'attractivité : les opportunités économiques (emplois), d'une part, et le cadre de vie de l'autre.
- **Ériger la migration (de retour ou secondaire) des jeunes comme un enjeu régional de développement:** la migration des jeunes (15-34 ans) est préoccupante dans la région. Généralement, les jeunes migrent pour poursuivre leurs études. Par contre, la décision de rester après leurs études dans d'autres régions pose un enjeu de la relève et pourrait, à moyen long terme, avoir des effets négatifs sur le dynamisme et la capacité à se prendre en charge de leurs milieux d'origine. C'est pourquoi les municipalités jamésiennes doivent mettre en place, dans le cadre de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, une politique régionale de migration de retour ou secondaire des jeunes avec leurs nouvelles compétences et manières de voir le monde.
- **Construire un « capital image » de la région, de nos municipalités, pour renforcer leur attractivité :** valoriser les municipalités jamésiennes à travers la création d'une véritable image de marque qui doit contribuer à rendre la région identifiable et désirables. Il s'agira d'asseoir la réputation de nos municipalités sur la construction d'une identité fondée sur leur caractère moderne, leur dynamisme, leurs qualités esthétiques et accueillant, leur ambiance, leur patrimoine et leur histoire. Parce que face à un environnement, surtout économique instable, un contexte de concurrence entre les régions, seules celles qui sont porteuses d'une identité forte et des valeurs uniques pourront être compétitives et attractives. Les ressorts utilisés sont ceux de l'attractivité subjective.

Note(s) au lecteur

1. La migration désigne tout de personnes franchissant une limite déterminée afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente. La migration est subdivisée en migration internationale (entre pays) et en migration interne (à l'intérieur du Québec). Cette publication ne s'intéresse qu'aux migrations internes au Québec qui désignent les déplacements résidentiels entre les régions administratives ou les MRC.
2. Solde migratoire interrégional est la différence, au cours d'une période donnée, entre le nombre de personnes nouvellement venues s'installer dans la région en provenance d'autres régions du Québec et le nombre de personnes ayant quitté la région pour aller s'installer dans d'autres régions de la province. Cela n'inclut pas les personnes immigrantes venant d'autres pays.
3. Le taux de rétention concerne la région administrative du Nord-du-Québec et non uniquement la Jamésie.

Source des données

Les données de migrations internes au Québec sont compilées à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction anonymisée FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1^{er} juillet d'une année donnée avec celui du 1^{er} juillet de l'année précédente. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année. L'exhaustivité et l'actualité des données issues de cette extraction en font un outil privilégié pour l'analyse de la migration interne au Québec.

Citation suggérée :

DIOP, Moussa. « Migration interrégionale en Jamésie : plus de départs que d'arrivées» Chiffres clés. Chibougamau, Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, Direction de santé publique, n° 9, juin 2018, 3 p.